

MAIRIE DE FONTAINE LE PUIFS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 28 novembre 2008, sous la présidence de Monsieur Marin SOLLIER, Maire.

Présents : Marin SOLLIER, Bernard CHATELLET, Bernard RISTAT, Jean Luc BERTAMELLE, Maryse CHAVOUTIER, Serge CHAVOUTIER, Alain CULLET, Olivier CULLET, Hubert FRATICELLI, Laurence LEMOINE.

Excusé : M. Jean Marc COLOMBAN,

Absent :

- LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Approuve le compte rendu de la séance précédente et signe le registre des délibérations.

- Travaux :

● Fait le point sur les travaux en prévision pour 2009 :

- Barrières à changer dans le village : quatre devis sont déjà en notre possession mais deux entreprises venues voir sur place le travail à effectuer n'ont pas encore envoyé leur proposition. Lorsque tous les devis seront en mairie, une synthèse sera faite pour retenir l'entreprise.
- Vérification des normes du paratonnerre et de l'installation électrique de l'Eglise. Le bureau Véritas, le mieux disant, est retenu pour un montant de 280 € HT.
- Examine un devis pour une réflexion de réfection d'une conduite d'eau potable trop faible. Décide de reporter ce projet dans l'attente d'un réel besoin.

- Urbanisme :

- Prend connaissance d'une demande de permis de construire modificatif et de la demande de pièces complémentaires par la DDE pour un permis de construire en instruction.
- Demande que la cabane construite sur un terrain nu, sans autorisation d'occupation des sols, soit détruite. Un courrier sera fait au propriétaire.

- Elaboration d'une carte communale :

- Prend connaissance du projet de rapport de présentation établi par le Cabinet VIAL. Ce projet est à affiner avec les éléments des services de l'Etat et par la cartographie des risques naturels.

- Syndicats intercommunaux :

- SITOM : prend connaissance de l'ouverture d'une enquête publique du 22 décembre 2008 au 26 janvier 2009, en mairie de Villarlurin, pour la réalisation d'un quai de transfert sur le site de l'ancienne usine d'incinération des ordures ménagères.

- SIVOM : prend connaissance de la dernière réunion du conseil syndical (compte rendu de l'étude réalisée par ACCOLADES sur le projet cantonal jeunesse, convention à passer avec l'APTV pour effectuer les paies du personnel de l'APTV, admission en non-valeur de 824 €)
- SIERSS : prend connaissance de la dernière réunion du conseil syndical (budget, projet de crèche sur Saint Jean de Belleville, future maison de retraite à Aigueblanche ...)
- Piscine du MOREL : est informé de la réunion qui s'est tenu à Aigueblanche avec les Maires des communes non adhérentes au syndicat. Des problèmes financiers sont apparus au niveau du Syndicat du Morel et la solution pour boucler le budget 2009 serait que les communes non adhérentes au syndicat versent une participation au syndicat. Attend la demande réelle du syndicat du Morel et la position des autres communes sur ce dossier.
- Intermodal de Moutiers : apprend qu'un projet d'agrandissement de la gare de Moutiers est en projet.

- **Affaires diverses** :

- Accepte le renouvellement de la convention à passer avec le Conseil général pour le taxi du mardi.
- Prend connaissance du courrier d'un particulier demandant des mélèzes : comme ceci avait été fait pour d'autres personnes, il lui sera demandé s'il accepte les chablis.
- Accepte de donner une subvention à l'Association des Parents d'Elèves de Salins les Thermes pour une classe de découverte pour les élèves de l'école primaire. Le montant de cette subvention sera défini plus tard lorsque l'A.P.E. aura communiqué plus de renseignements sur cette activité.
- Prend connaissance de la note de service établie par la Mairie de Salins les Thermes et envoyée au personnel de la cantine et de la garderie de l'Ecole de Salins les Thermes.
- Forme la commission de la liste électorale : Marin SOLLIER, Bernard RISTAT, Serge CHAVOUTIER, Hubert FRATICELLI. Elle se réunira dans la première quinzaine du mois de décembre avec les délégués de l'Administration et du Tribunal de Grande Instance pour réviser la liste électorale.
- Reconduit les colis de Noël pour les personnes de 65 ans et plus, pour un montant de 40 € par colis.
- Rappelle à la population que les véhicules en stationnement de longue durée doivent être garés au parking de La Chenraz pour libérer les parkings du village, surtout en période hivernale. Rappelle également que les voitures doivent être garées correctement dans le village afin de ne pas gêner les engins de déneigement mais aussi les véhicules d'incendie et de secours. Nous comptons tous sur votre compréhension et nous vous en remercions. Les propriétaires, responsables de leurs locataires, doivent informer ces derniers sur ces dispositions et vérifier qu'ils les respectent.
- Fait circuler une pétition établie à l'initiative du Maire de Moutiers, pour demander au Préfet d'annuler la reconduction à la frontière de Mme KEITA, malienne, mariée avec un français.
- Demande que le référencement du site internet de la commune soit plus visible et que l'on puisse voir le nombre de visiteurs. Laurence LEMOINE est chargée de prendre contact avec le prestataire.
- Fixe la date du vin d'honneur pour la nouvelle année au Dimanche 4 janvier 2009.

- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal vers le 30 janvier 2009 à 19 heures. La séance est levée vers 21 heures 10.

Vu par nous, Maire de la Commune de FONTAINE LE PUIITS, pour être affiché le mardi 2 décembre 2008 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A FONTAINE LE PUIITS, le 29 novembre 2008.

Le Maire,
Marin SOLLIER